

# Publier une bulle d'information sur la carte des projets EMI

La carte affiche les projets par thématique EMI (Webradio, Blog, Journal...), et par type d'établissement (Lycées, Collèges, Écoles). Les projets des lycées et des collèges apparaissent dans leur commune, tandis que les projets des écoles apparaissent sur une liste par commune.

**Les Projets EMI dans les établissements de l'académie de La Réunion**

**WEBRADIO**

Les projets sont classés par rubrique EMI depuis le menu à gauche. Entrées dans la carte par la rubrique recherchée et/ou le type d'établissement. Cliquer la liste affiche les établissements concernés / Cliquer sur la bulle affiche les détails du projet / Cliquer sur la bulle affiche les projets.

**ÉTABLISSEMENTS (19)**

- Webtélé (1)
- Webradio (4)**
- Radio (0)
- Journal papier (1)
- Journal en ligne (6)
- Classe média (2)
- Blog (4)
- Autre projet (5)

**ÉCOLES (0)**

**LYCÉES (3)**

**Lycée HÔTELIER LA RENAISSANCE**  
Webradio

**LPH webradio**

*Description :* Ce projet consistait à créer la première émission de radio du lycée hôtelier. La classe de 2ProBP a travaillé sur le projet web radio depuis le début de l'année. Pendant 1an la classe a été mobilisée pour faire des recherches sur des sujets librement choisis par petits groupes. Ce projet s'est finalisé par un enregistrement au Lycée de Trois Bassins.

[Accéder au projet en ligne](#)

DR 14-06-2019

académie La Réunion  
RÉGION ACADÉMIQUE

© 2018 Académie de La Réunion - Service Communication - EMI - DANE - DSI - desgn/tev phd-ac-reunion

Le **formulaire de publication** permet la présentation des projets en créant en ligne une bulle spécifique. Pour publier une bulle, un mot de passe général (à obtenir auprès de l'administrateur EMI) est nécessaire, et l'auteur de la bulle devra également choisir un code personnel lui permettant de modifier la bulle à tout moment (changement d'Url régulier, erreur, rectification, précision...).

Le formulaire est accessible par la page : <https://cartographie.ac-reunion.fr/emi/creation-bulle-emi.php>

**Étape 1 :** On déclare d'abord la thématique EMI (Webradio, Blog, Journal...)

**Étape 2 :** On sélectionne le type de l'établissement et son nom dans une liste auto complétive.

**Média scolaire**

Journal papier

Blog

Journal en ligne

**Webradio**

Radio

Webtélé

---

**Classe média**

---

**Autre type de projet**

## ÉTAPE 1 – Choisir la thématique EMI

## ÉTAPE 2 – Renseigner l'établissement

### Création d'une bulle EMI sur la carte académique Webradio

**Choisir la commune et le type d'établissement de votre publication**

Commune:

Lycée  Collège  École

**Insérer les premières lettres puis cliquer sur le nom dans la liste**

**Dans le formulaire, tous les champs doivent être renseignés obligatoirement, sauf l'Url du projet.**

## Carte des projets EMI de l'académie de La Réunion

[Voir la notice explicative](#)

**Publication d'une bulle Webradio sur la carte interactive**

Établissement ( Automatique ! ) : ? Désignation du projet : ? CLEMI : ?  
Lycée HÔTELIER LA RENAISSANCE LPH webradio

Url de la Webradio : ?  
http://lycee-larenaissance.ac-reunion.fr/category/lph-webradio/

Description du projet / Acteurs / Partenaires : ?  
Ce projet consistait à créer la première émission de radio du lycée hôtelier.  
La classe de 2ProBP a travaillé sur le projet web radio depuis le début de l'année.  
Pendant l'an la classe a été mobilisée pour faire des recherches sur des sujets librement choisis par petits groupes.

>>>Ajouter un autre projet Webradio sur la bulle<<< ?

Nom de fichier de la bulle ( Automatique ! ) : ? Auteur de la bulle : ?  
lyceehotelierlarenaissance.html DR

Mail de contact : ? Code personnel : ? Mot de passe : ?  
phd@ac-reunion.fr phd

**Modifier la bulle**

Contactez l'administrateur

© Juillet-2018 Académie de La Réunion - Service Communication - EMI - DANE - DSI - dev/design phd-ac-reunion

## ÉTAPE 3 – Renseigner le formulaire

Des pastilles d'aide près de chaque élément expliquent le bon remplissage des champs.

Les champs « **Établissement** » et « **Nom de fichier de la bulle** » sont renseignés automatiquement.

Une adresse mél académique, (prenom.nom@ac-reunion.fr), est demandée pour un contact éventuel de notre part, mais ne réapparaît pas sur la bulle.

Un code personnel est requis par le formulaire. Il devra être mémorisé par l'auteur de la bulle. Il permet la modification ultérieure des contenus de la bulle (changement de l'Url du projet, erreur de saisie, ou pour toute autre modification...).

En cas d'oubli du code personnel, une demande par mail à l'administrateur de la carte EMI sera nécessaire (lien en bas de page « **Contactez l'administrateur** »). En cas de cession de la bulle à un collègue, il faudra lui communiquer le code personnel afin de pouvoir modifier à son tour.

À la soumission du formulaire, lorsque le bouton « **Créer la bulle** » est cliqué, le contenu des informations postées est contrôlé, et l'interface signale les problèmes éventuels. Il suffira de rectifier la saisie dans le(s) champ(s) signalé(s) par l'interface pour pouvoir créer la bulle ensuite.

Une fois la « **bulle créée avec succès** », l'interface invite l'auteur à visualiser la bulle et vérifier son contenu en cliquant sur un lien affichant celle-ci dans une autre fenêtre ; il pourra si besoin rectifier la saisie du contenu en cas d'erreur, et recréer la bulle en cliquant « **modifier la bulle** » avant de quitter la page.

Pour une raison de sécurité, le formulaire autorise trois soumissions lors d'une même session (1 création + 2 modifications). Pour modifier davantage, il est nécessaire de repasser par la page initiale de création de bulle (Url en page 1 de ce document : cliquer ici).

Une fois la bulle contrôlée et validée par l'administrateur, celui-ci la fera apparaître sur la carte.

Pour modifier le contenu de la bulle ultérieurement, il faut repasser par la page initiale de création (Url en page 1 de ce document : cliquer ici). Si la bulle existe déjà, le code personnel est demandé par l'interface. Celle-ci ré-affiche la bulle intégralement avec le contenu des champs. Une fois modifiée et recréée, la bulle disparaît provisoirement de la carte, afin que l'administrateur vérifie les nouveaux contenus et les valide à nouveau en la faisant ré-apparaître la bulle sur la carte.

Pour tout problème rencontré lors de l'utilisation de l'interface ou pour toute information complémentaire, un lien de contact par mél « **Contactez l'administrateur** » est présent en bas de page sous le formulaire.

## Liste des champs du formulaire

1. Établissement : **Insertion automatisée par l'interface**
2. Désignation du projet\* : Titre du projet (35 caractères max.)
3. Url du projet\* : Adresse Url complète du projet (avec http:// ou https://)
4. Description du projet\* : Présentation synthétique (430 caractères max.)
5. Nom de fichier de la bulle : **Insertion automatisée par l'interface**
6. Auteur de la bulle : Nom de la personne qui publie la bulle
7. Mail de contact : Adresse académique obligatoire (@ac-reunion.fr)
8. Code personnel : Terme mémorisable une modification ultérieure
9. Mot de passe : Le mot de passe générique communiqué initialement

\*Ces champs sont doublés dans le cas d'une bulle possédant deux projets

**En cas de problème particulier, pour contacter l'administrateur de la carte EMI par mél, [cliquer ici](#)**